



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT 21 OCTOBRE 2013

Etaient présents :

- Jean-Yves GILLON, Attaché de Coopération Educative
- Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- Guy Rapp, Directeur de l'Ecole Primaire
- Pascale DUTHOY, Directrice Administrative et Financière
- Julie MONROZIES, Conseillère Principale d'Education
- Gersende ROMAGNE, Représentante des Personnels non Enseignants
- Gaëlle CASTREC, Représentante des Personnels Enseignants
- Christine GUIDON, Représentant des Personnels Enseignants
- Harpreet CHAUDHRY, Représentante des Personnels Enseignants
- Christelle TENIERE, Représentante des Parents d'Elèves
- Isabelle HATAT, Représentante des Parents d'Elèves
- Valérie RIBOLLET, Représentante des Parents d'Elèves
- Arnaud FRANCONI, Représentant des Elèves
- Rémi GILET, Représentant des Elèves
- Caroline CHAVERON, Représentante du Conseil d'Administration de l'APE
- Eric DAUDE, Représentant du Conseil d'Administration de l'APE

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 17h40.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

### 1) Calendrier des instances.

Monsieur le Proviseur présente le calendrier prévisionnel des instances pédagogiques :

- Conseil d'Ecole, qui se réunit une fois par trimestre. Dates prévisionnelles : 24 octobre 2013, 11 mars et 15 mai 2014.
- Conseil d'Etablissement, qui se réunit également une fois par trimestre. Dates prévisionnelles : 26 novembre 2013, 18 mars et 22 mai 2014.
- Conseil Pédagogique. Dates prévisionnelles : mi février et mi mai
- Commissions des langues,
- Commission Hygiène et Sécurité.
- Groupe de travail sur le Projet d'Etablissement.

Ce calendrier doit permettre aux différentes commissions de préparer le travail des deux conseils, l' conseil d'école doit se dérouler avant la conseil d'établissement afin que ce dernier prenne en compte ses avis.

Il doit aussi s'harmoniser avec le calendrier de l'organisme gestionnaire : comités de gestion et conseils d'administration.



## Acte n° CE 13-01: Délibération-avis

### Objet de l'acte : Calendrier annuel des instances pédagogiques

#### Considérant :

La nécessité de programmer les instances pédagogiques (conseil d'établissement et conseil d'école) pour l'année scolaire.

La cohérence avec les instances de gestion de l'établissement

Le projet de calendrier remis aux membres

Exposé de la décision : Le Conseil d'Etablissement émet un avis sur la proposition de programmation des instances du Conseil d'Ecole et du Conseil d'Etablissement.

Cette programmation peut être remise en cause en cas de force majeure.

#### Vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**Unanimité des votants.**

### 2) Installation des conseils et commissions :

- Conseil de discipline : voir liste jointe
- Commission des langues :
  - o Proviseur – tous les enseignants de langues.
  - o Objectifs : Continuité de la politiques des langues premier et second degré, montée progressive du bilinguisme, modalités pédagogiques
- Conseil pédagogique :
  - o Proviseur et tous les enseignants du secondaire
  - o Objectifs : évaluer les dispositifs et modalités pédagogiques de l'année en cours, et réajuster pour l'année suivante (dédoublings, groupes de niveau, maths en anglais etc...)
- Commission hygiène et Sécurité :
  - o Elève : Arnaud FRANCIONI
  - o Enseignants : Gaëlle CASTREC, Harpreet CHAUDHRY
  - o Parents d'élèves : Valérie RIBOLLET, Isabelle HATAT
  - o Parents d'élèves du Conseil d'Administration : Isabelle SMITH-NAURA, Lyazid FOURAR

## Acte n° CE 13-02 : Constitution des conseils et commissions

Objet de l'acte : Etablir la constitution des instances issues du Conseil d'Etablissement pour l'année 2013-2014

#### Considérant :



- La composition du Conseil de discipline
- La composition du Conseil pédagogique
- La composition de la Commission des langues
- La composition de la Commission hygiène et Sécurité

**Exposé de la décision** : Le Conseil d'Etablissement valide la désignation des parents d'élèves au Conseil de discipline et la composition de la commission des langues et du conseil pédagogique

**Vote**

Pour : 14                                  Contre : 0                                  Abstention : 0  
**Unanimité des votants.**

**3) Actions éducatives 2013/2014 :**

Deux listes de projets ont été présentés au Conseil d'Etablissement du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

4 projets sont en cours d'instruction :

- Voyage en Espagne (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>)
- Voyage en Allemagne (2ndes)
- Voyage à Orchha (4èmes A et B)
- Journée Hispanophone (mars 2014)

Ces projets seront présentés au prochain Conseil d'Etablissement, après finalisation.

Concernant la demande de certains enseignants de voir pris en charge par l'établissement leur<sup>s</sup> frais de voyage de repérage, Monsieur le Proviseur précise que toute demande de ce type a été refusée les années précédentes. Les représentants des Parents d'Elèves demandent s'il est possible d'ouvrir une ligne budgétaire mutualisée.

**4) Questions diverses, déposées par les représentantes des parents d'élèves :**

**a. Eau dans l'établissement**

Maintenance des bombonnes et distributeurs réfrigérés, qualité de l'eau.

Un protocole de nettoyage a été mis au point, vérifié par la responsable hygiène-cantine. Les fontaines sont en bon état, et remplacées régulièrement.

**b. Projets par classe**

Processus d'adoption des projets : les projets ont déjà été présentés au CA et au précédent Conseil d'établissement sans être présentés au Conseil de l'école. Pourquoi?

- o Le calendrier des élections a induit cet état de fait. Dans la mesure du possible, le calendrier sera avancé à la prochaine rentrée, et les projets préparés avant la fin de l'année scolaire. Concernant la journée n, le projet est en cours d'instruction ; par contre, tous les projets déposés par les enseignants sont d'abord examinés par le Chef d'Etablissement et le Directeur d'Ecole, qui peuvent ne pas les retenir (projet « mime » par exemple).





c. Orthophoniste

Quand aura lieu la visite de l'orthophoniste? Qui est ce professionnel? Qui rencontrera t-elle?

- o Le conseil d'administration a créé un groupe de travail « prévention-santé » qui a abordé ce thème. Un site internet d'orthophonie en ligne a été identifié, reste à savoir comment peuvent être prises en charge les consultations par les assurances santé.
- o Faire venir un professionnel semble pour l'instant difficile.

d. Communication en interne

Communication aux parents des événements importants : projets des classes; dates des manifestations etc..

- o Un certains nombre de documents et supports existent :
  - Newsletter publiée
  - Mails pronote réguliers
  - Mots dans les carnets de correspondance
  - Agenda pronote, qui sera très bientôt accessible aux parents d'élèves de l'école primaire, permettant aussi un accès aux cahiers de textes.
  - Il semble nécessaire de rappeler aux parents de consulter régulièrement le site internet du lycée, mis à jour en permanence.

e. Pronote à l'école primaire

Demande d'information sur sa mise en place : quand ?

- Comme dit plus haut, l'agenda pronote sera accessible aux parents de l'école primaire dans les jours qui viennent, au fur et à mesure de la formation des enseignants.

f. Foyer/maison des lycéens :

Le règlement intérieur a été voté au précédent Conseil d'Etablissement. Les statuts seront présentés au Conseil d'Administration qui validera par vote électronique. Le bureau de la Maison Des Lycéens sera élu le jour de la rentrée des vacances et le foyer sera donc ouvert à compter du 12 novembre prochain.

g. Allongement d'un quart d'heure de la pause méridienne pour les élèves et les enseignants du secondaire. (début des cours 8h au lieu de 8h15).

Les élèves du secondaire, et les enseignants, ne disposent que de 45 mn de pause déjeuner.

Ces horaires ont été établis afin de coordonner à la fois les arrivées du matin des différents niveaux, et le décalage des récréations.

Il pourrait être envisagé un décalage l'après-midi, mais il conviendra de s'assurer de la compatibilité avec les AES. D'autre part, cette solution allongerait la journée de travail des personnels non enseignants.

h. Instruction des fiches- Action du Projet d'établissement :

La procédure demande à être améliorée et fera l'objet d'une étude dans le groupe de travail du projet d'établissement.



- i. Mise en place d'une action de formation à la communication et à la gestion des conflits à destination des surveillants pour les aider à asseoir leur autorité de façon bienveillante.  
Le nombre de surveillants est suffisant, mais une plage horaire « critique » persiste de 12h15 à 13h10 : la majorité des élèves sont en récréations, donc doivent être surveillés, mais certains élèves sont en cours et doivent aussi être surveillés en cas d'absence des enseignants.  
Une formation sera étudiée, pour les aider à asseoir leur autorité. Ils serait également souhaitable de leur donner une adresse mail professionnelle et de les associer à des actions éducatives.
- j. Vérification par la commission des ressources humaines des textes relatifs aux obligations de service des Titulaires Non Résidents (dans le RLR) harmonisation de leurs contrats de travail dans ce sens pour améliorer l'attractivité de ces postes.
- o Les personnels recrutés locaux ont un contrat de travail de droit privé avec l'APE.
  - o Ils ont par contre vocation à postuler sur des postes vacants de résidents, sachant que le nombre de postes à disposition de l'AEFE est contraint, et que la dotation du LFD est élevée.
  - o La CRH a travaillé l'an dernier à l'amélioration de la situation des recrutés locaux, notamment l'affiliation à la CFE branche maladie, les cotisations étant prises en charge par l'APE employeur.
  - o Une CRH avec les nouveaux personnels élus se réunit mercredi 23 octobre, pour établir le calendrier de travail de l'année, dans lequel est inclus l'étude de l'affiliation à la CFE branche vieillesse.
  - o Les dispositions actuelles, notamment en termes de salaires, font que l'établissement n'a pas de difficultés de recrutement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Delhi, le 21 octobre 2013

La secrétaire de séance

Pascale DUTHOY

Le Proviseur,

Président du Conseil d'Etablissement

Jean-Pierre FAOU